

Séance ordinaire du 05 septembre 2024  
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal  
de la commune de SERRIERES-EN-CHAUTAGNE

**Délibération n°05092024D30**

**Objet :** Approbation des procès-verbaux des 05 juin, 13 juin et 04 juillet 2024

Date de la convocation et de l'affichage : vendredi 30 août 2024  
Nombre de conseillers en exercice : 13  
Nombre de conseillers présents : 07  
Nombre de pouvoirs :  
Nombre de votants : 07  
Pour : 07

L'an deux mille vingt-quatre, le 05 septembre, le conseil municipal de la commune de Serrières en Chautagne, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
TOUGNE-PICAZO Brigitte	X			
JOURDAN Jean-Marc			X	
PARIS Nicole	X			
BOTTOLI David			X	
BONVARLET Pierre-Alexandre	X			
DESLOGES Laurence			X	
LYARD Céline			X	
MAILLET Jacques			X	
MERLE Alexandre	X			
MOLLEX Mylène			X	
MUGNIER Allison	X			
PIEDVACHE Gaëtan	X			
TRUCHE Nadine	X			

A été nommé secrétaire de séance : Gaëtan PIEDVACHE

**Rapporteur :** Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

**Exposé des motifs :**

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient d'approuver les procès-verbaux des séances précédentes du conseil municipal.

Aucune observation n'est faite.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✶ **APPROUVE** les procès-verbaux des séances des 05 juin, 13 juin et 04 juillet 2024.

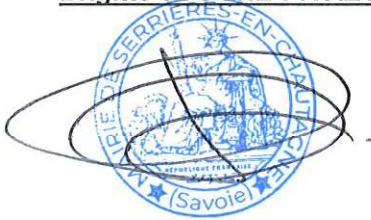
---

Fait et délibéré à Serrières-en-Chautagne le 05 septembre 2024

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le 09 septembre 2024.

Le Maire,

**Brigitte TOUGNE-PICAZO**



Le secrétaire de séance,

**Gaëtan PIEDVACHE**

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Gaëtan Piedvache, is written below the text.